

Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation à 13h

Lundi 2 octobre 2023

Suite à l'incendie de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen a déclenché le Plan Communal de Sauvegarde, et dans ce cadre, informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation aujourd'hui à 13h.

- Point sur l'incendie : Les opérations de refroidissement sont toujours en cours. Depuis hier soir, l'intervention d'une entreprise missionnée par Rouen Habitat est venue faciliter l'action des sapeurs-pompiers. Néanmoins l'enchevêtrement des structures métalliques ralentit la progression. Le dispositif d'alimentation hydraulique a été considérablement diminué. Le feu est circonscrit et maîtrisé. Aucune victime n'est à ce jour à déplorer. L'origine de l'incendie n'est pas déterminée.

- Le Maire de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol a demandé au bailleur Rouen Habitat, propriétaire du site, de porter plainte suite à l'incendie dont Rouen Habitat a été victime.

- Analyse des risques potentiels liés à l'incendie : il existe plusieurs risques liés à l'incendie de l'immeuble :

Le premier est, comme pour tout incendie, celui lié à l'incendie en lui-même et notamment aux fumées : les contrôles réalisés dès samedi soir par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS, les sapeurs-pompiers) ont porté sur le monoxyde de carbone, les dioxydes d'azote et de soufre dans l'air. Ils n'ont pas montré de dépassement des valeurs seuil de danger.

Le second est lié à l'amiante : compte tenu de la présence d'amiante notoire dans ces immeubles, la Ville de Rouen a exigé dès samedi soir que des analyses complémentaires soient menées et a missionné l'entreprise Séché (Séché Urgences Interventions), afin de réaliser des prélèvements au sol d'une part et des analyses d'air d'autre part. Dans la journée d'hier, 104 prélèvements surfaciques ont été réalisés et envoyés au laboratoire pour analyse. Les résultats devraient être connus sous 24h. Les résultats des analyses d'air seront connus dans un deuxième temps, sous 48h.

Enfin, le troisième risque porte sur les particules fines en général : sur la base des analyses d'ATMO, un pic a bien été observé à 21h samedi 30 septembre, correspondant à des valeurs comparables à celles d'un pic de pollution. Ce pic est redescendu depuis. En complément, ATMO positionne dans la journée des capteurs supplémentaires à proximité de l'incendie et de l'école. Les premiers résultats devraient être connus en fin de journée.

- Nettoyage des écoles et des espaces publics :

A la demande du Maire, Rouen Habitat a fait appel à la société Séché Urgences Interventions afin de mettre en place un numéro vert dédié à l'enlèvement des débris chez les particuliers ou dans l'espace public.

Les habitants qui retrouvent sur leur terrain des retombées de l'incendie et du panache de fumée peuvent désormais contacter le numéro vert : 0 800 000 430.

Dès réception de l'appel, des salariés de l'entreprise Séché Urgences Interventions se rendront sous 24h en moyenne aux domiciles des personnes concernées pour procéder à l'enlèvement des déchets dans le strict respect du protocole sanitaire. Le numéro vert est opérationnel dès maintenant. Les équipes pourront intervenir à partir de demain, dès validation du protocole d'intervention par l'inspection du travail.

En parallèle, le nettoyage des espaces publics se poursuit aujourd'hui : après le nettoyage mécanique de l'ensemble des cours d'écoles et de crèches dans le périmètre du panache de fumée (pour rappel : écoles Louis Pasteur, Achille Lefort, Marguerite Brière, Benjamin Franklin, André Pottier, Jeanne Hachette ; crèches Terre Adélie et Pain d'épice) et des rues et espaces publics rive gauche, les agents de la Ville poursuivent aujourd'hui le nettoyage des rues et espaces publics dans les quartiers Ouest. Ils pourront ponctuellement être assistés de salariés de l'entreprise Séché Urgences Interventions, qui interviendront le cas échéant avec des combinaisons adaptées au risque potentiel, par précaution et conformément à la réglementation en vigueur. Les agents de la Ville interviennent également, systématiquement, avec les équipements de protection individuelle adaptés (masques FFP 3 et gants), toujours en vertu du principe de précaution.

- Sur le plan sanitaire général, le Maire de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol a demandé officiellement à l'ARS et à l'Etat de mettre en place dans les plus brefs délais un registre sanitaire, afin que soient répertoriées les personnes qui auraient été exposées aux fumées ou manipulé directement, sans précaution particulière, des débris ou des suies. A cette heure il n'a pas reçu de réponse à sa demande.

- A propos du désamiantage des immeubles Pépinières Saint-Julien : des habitants s'interrogent légitimement sur le calendrier de dépollution/démolition. La raison principale pour laquelle ces immeubles étaient désaffectés est précisément leur haut risque d'incendie (plusieurs feux avaient en effet provoqué des drames, le dernier en 2011 avec la mort de deux enfants). Les immeubles du quartier Pépinières étaient désaffectés depuis 2018. Le projet de dépollution/démolition/reconstruction de l'ensemble du site a été acté en 2019-2020. Il s'agit d'un projet à hauteur de plusieurs dizaines de millions d'Euros. Après parution de l'appel d'offres en 2020 et examen des propositions, le projet a été attribué en 2021 au groupement Virgil/Cogedim. Après concertation avec les riverains en 2022 et passage par les étapes règlementaires imposées par la loi sur ce type de projet d'envergure, le permis d'aménager a été accordé début 2023 et les permis de construire étaient déposés cet été. La démolition était donc imminente.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.